



## EDITO

Comment ne pas commenter l'actualité qui nous interpelle en ce début d'année. Parmi les réactions face à la colère des agriculteurs, légitime sur bien des sujets, certaines annonces du nouveau gouvernement semblent plutôt inquiétantes pour les zones humides comme de «faciliter le curage» des cours d'eau, alors que cette pratique peut nuire à leur bon fonctionnement écologique et risquer de précipiter plus rapidement l'eau vers les terres situées en aval, augmentant de ce fait les inondations, de «faire une pause» sur la protection des zones humides et les tourbières, autrement dit pour faciliter leur destruction dans l'intervalle. Il s'agit pourtant de puits de carbone majeurs et «d'éponges» permettant de ralentir l'écoulement de l'eau, de la stocker et de la restituer au fil des saisons. On ne peut pas mieux faire pour aggraver le problème de la sécheresse et contribuer encore un peu plus au réchauffement climatique, dont les agriculteurs sont les premières victimes !

Désigner les défenseurs de l'environnement comme des ennemis du monde paysan est d'une grande maladresse. Heureusement, ce n'est pas la réalité dans les territoires, et notamment dans nos marais où les acteurs se connaissent bien et travaillent ensemble depuis des années à la recherche de solutions pour rendre l'agriculture plus vertueuse en matière de gestion de l'espace rural et de préservation de la biodiversité. Souhaitons que nos marais restent encore pour longtemps un espace où la cohabitation entre l'homme et la nature s'exerce de façon intelligente et responsable, loin des gesticulations politiques du moment. Souhaitons aussi, qu'après presque 20 ans d'existence de notre association et autant d'énergie dépensée à essayer de sensibiliser nos décideurs à la nécessité d'adopter une reconnaissance officielle à ces marais « orphelins », ils deviennent un jour un territoire cité en exemple où les acteurs auraient trouvé collectivement des solutions pour le préserver et le valoriser.

Thierry PITREY

## ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Notre association a atteint les **215 adhérents** au 31 décembre 2023.

Suite à notre AG du 19 janvier, voici la nouvelle composition de notre CA :



Journée des Marais à Hotot-en-Auge le 3 juin

Vous avez été **823 participants** aux **24 animations** proposées au cours de l'année qui vient de s'achever. Toutes ces activités témoignent de la vitalité de notre association mais aussi de l'intérêt que vous portez à nos marais. Merci à tous les bénévoles qui les ont encadrées et merci à tous pour votre soutien et votre participation encourageante !

**Thierry PITREY** président ; **Quentin TREVEL** vice président ; **Denis AVONDES** trésorier ; **Catherine FREMONT** secrétaire ; **Stéphanie DUBUS** secrétaire adjointe ; **Emile ARNOLD** membre ; **Sylvie BARBIER** membre ; **Bruno FREMONT** membre ; **Jean-François LEPETIT** membre ; **Nicole RENAULT** membre ; **Eric TERRIER** nouveau membre ; **Nicole TREVEL** membre.



Sortie nature dans le marais de Chicheboville le 13 mai

Cette année a été principalement marquée par :

- En hivernage : présence exceptionnelle, pour la seconde fois, du **Pygargue à queue blanche** du 11/12/2022 au 03/01/2023 ainsi que de la **Buse pattue du 02/01 au 04/03**. Les petits dortoirs de **Busards St-Martin** et de **Busards des roseaux** se maintiennent. Les ardéidés (**Hérons-garde-bœufs**, **Grandes aigrettes**, **Aigrettes garzettes**) ont vu leur nombre s'effondrer cette année suite aux conditions climatiques. 7 **Hiboux des marais** présents et le dernier vu le 27/03.

- En passage migratoire : 2 **Grues cendrées** le 25/03, passage remarquable le 06/05 de 6 **Guifettes moustacs** sur un grand gabion en eau à St-Samson : une première pour le Calvados ! Présence aussi en passage et en période de nidification du **Milan noir** (Va-t-il nicher ?). Exceptionnel aussi, le **Bécasseau Cocorli** vu en plumage nuptial.

- En nidification : multiples noyaux exceptionnels d'**Echasses blanches** qui profitent du maintien partiel en eau des gabions pour installer leur nid à l'abri des prédateurs terrestres, l'espèce connaît actuellement une remontée importante vers le Nord suite à la sécheresse en Espagne. Par contre, c'est un peu moins favorable aux **Vanneaux huppés** qui se rabattent sur les herbages bas pour nicher au sol. La population de **Cigognes blanches** progresse avec 194 couples installés. Les noyaux de **Pies-grièches écorcheurs**, espèce emblématique des marais de la Dives, semblent bien se maintenir : c'est une excellente bio-indicatrice de la qualité des herbages (besoin de gros insectes au sol ou en vol comme proies). A souligner également la présence pour la deuxième année de 5 couples d'**Avocettes élégantes** à la réserve ornithologique de St-Samson (FDCC). Quelques couples de **Sarcelles d'été** ont été notés ainsi que quelques noyaux de **Tariers des prés**, passereaux également indicateurs des herbages riches en petites proies ! 2 à 3 couples de **Busards des roseaux**, rapaces rares des milieux humides, ont été observés. La colonie d'**Hirondelles de rivage** est de nouveau présente cette année à Hotot-en-Auge mais en diminution ! Les herbages, fossés, canaux, etc... accueillent une population remarquable de **Bergeronnettes printanières** et, dans une moindre mesure, de **Bruants des roseaux**, **Pipits farlouses** et **Alouettes des champs**. Enfin, les fauvettes paludicoles (**Phragmites des joncs** surtout, **Rousserolles verderolles** et **effarvattes**, **Bouscarles de Cetti** et **Cisticoles des joncs**) sont aussi bien présentes. Le **Martin-pêcheur** et la **Gorgebleue à miroir** sont rares. A noter enfin la reproduction probable du **Faucon hobereau**, la nidification du **Bihoreau gris** (à confirmer) ainsi que du **Traquet motteux** qui ne nichait plus en Normandie.

Plusieurs oiseaux plongeurs hivernants : 230 **Fuligules milouins**, 64 **Fuligules morillons** et 57 **Grèbes huppés** sont observés en décembre sur les plans d'eau des anciennes carrières de Biéville-Quétiéville.

(Observations communiquées par le groupe « Biodiversité » de l'AMD, coordonné par Marc Deflandre)

### ZOOM SUR L'ELANION BLANC *Elanus caeruleus*

Les effets du réchauffement climatique se font sentir dans de multiples domaines. Pour les oiseaux, l'**Elanion blanc** est un excellent exemple de répercussion. En effet, ce petit rapace blanc aux épaules noires de 80 cm d'envergure (taille d'un Faucon crécerelle) est originaire des savanes et semi-déserts d'Afrique du Nord. Suite à ce réchauffement, qui lui convient, il a conquis l'Espagne au milieu du XXe siècle puis la France où il a niché en 1990. Au fur et à mesure des années, il a poursuivi sa remontée vers le Nord et s'est installé récemment en Normandie où il niche maintenant.

L'écologue Nidal Issa souligne « la rapidité de la dynamique de population ». Ce chasseur très doué en vol sur place profite de la pullulation cyclique des petits rongeurs en particulier des Campagnols des champs. En été, les gros insectes lui conviennent bien aussi.

**C'est un excellent auxiliaire de l'agriculture !** Les marais de la Dives sont constitués d'une mosaïque de pâtures, prairies de fauche humides et de haies où l'élevage extensif est encore dominant et les pesticides peu utilisés. Une remarquable biodiversité s'exprime, ce qui profite bien à ce petit rapace très doué et marqueur de la qualité de ce milieu hétérogène humide de plus en plus rare. Souhaitons-lui un bel avenir.

Source : Article de « Reporterre » <https://reporterre.net/L-elanion-blanc-cet-oiseau-qui-profite-du-rechauffement-climatique>



Photo de Marc Foucault

## LE ROLE DE L'AMD AU SEIN DES MARAIS

L'association des Amis des Marais de la Dives (AMD) a été créée en 2005 dans le but de sensibiliser les habitants, les acteurs ruraux, les élus et les administrations à l'importance de **préserver cette zone humide normande remarquable**. Ses adhérents sont principalement constitués d'habitants des marais, de propriétaires, d'agriculteurs, de pêcheurs, de chasseurs, de naturalistes, d'élus et de divers sympathisants. Cette diversité en fait son originalité et sa légitimité en tant que qu'acteur incontournable des marais.

Les actions de l'AMD sont guidées par trois objectifs : **étudier, préserver et valoriser les marais de la Dives**.

Ses actions sont animées par la volonté de contribuer à la prise de conscience des individus du rôle des zones humides et des services écosystémiques qu'elles nous rendent (épuration de l'eau, prévention des inondations, écrêtement des crues, réserve d'eau potable, puits de carbone, atténuation des sécheresses, corridor écologique, réservoir de biodiversité ...) en synergie avec les activités du territoire.

**Elle mène ses actions dans un esprit constructif et positif, d'écoute, de dialogue et de concertation avec les différents acteurs des marais** de manière à leur permettre de contribuer concrètement à la préservation de nos marais, de leur patrimoine humain et naturel, en adoptant des pratiques vertueuses en matière de gestion des habitats naturels ou semi-naturels et tendant à une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Elle produit des documents de sensibilisation (plaquettes, cahiers de bonnes pratiques, dépliants ...) sur des thématiques variées.

Elle propose des animations en direction du milieu scolaire et du grand public. Elle s'appuie sur l'implication d'un noyau de bénévoles qui font découvrir les différentes facettes naturelles et économiques de cette zone humide en partenariat avec les communes des marais, au travers de sorties nature, d'expositions, de conférences et animations diverses.

### Les limites de ses actions

L'AMD, reconnue pour son expérience et sa connaissance fine du territoire, est souvent sollicitée par les communes ou certains acteurs des marais pour apporter conseils et avis dans son domaine d'expertise. Elle tente de proposer des solutions, des pistes d'actions réalistes pour optimiser l'état de la biodiversité dans nos marais. **Elle n'a cependant pas pour rôle de se substituer aux autres acteurs associatifs ou institutionnels, mais plutôt d'agir en totale complémentarité avec eux**. Elle n'a pas non plus pour vocation de parler en leur nom ni de les représenter et encore moins d'intervenir dans les différends entre eux.

L'AMD ne dispose ni de personnel permanent ni de ses propres locaux. Toutes ses actions (y compris la production de documents et ouvrages) sont portées uniquement par ses bénévoles. Elle dispose d'un budget modeste constitué des cotisations de ses adhérents et de subventions attribuées par certaines communes des marais et bénéficie parfois de prêt de salle pour ses animations ou réunions.

## PROTECTION DES RAPACES

Le petit groupe de bénévoles de l'AMD a posé cette année de nouveaux nichoirs chez des particuliers habitant dans les marais, ce qui porte l'effectif à 56 nichoirs au total désormais, dont :

- 12 pour les crécerelles
- 29 pour les effraies des clochers
- 15 pour les chevêches d'Athéna

Cette action a permis à 34 jeunes effraies par exemple de s'envoler pour repeupler les marais en 2023.



## DU COTE DES CIGOGNES

Dorénavant, vous pouvez suivre en direct l'activité d'un couple de cigognes blanches, la naissance et l'élevage de leurs cigogneaux grâce à une caméra installée par l'AMD au dessus d'un nid situé dans les marais de la Dives. Il suffit de vous connecter sur internet par le biais du site de l'AMD ([amddives14.com](http://amddives14.com)). Une manière de mieux connaître la vis sauvage de nos marais et de mieux les valoriser en tant qu'espace naturel régional remarquable. Ce projet a bénéficié d'une aide financière de la société d'autoroute Parie-Normandie (SANEF). A noter que les marais de la Dives hébergent la population de cigognes blanches la plus importante de Normandie (195 couples nicheurs et 200 individus hivernants en 2023).



## PROTECTION DE L'ABEILLE NOIRE

Le projet création d'une aire de protection de l'abeille noire normande à partir d'un rucher expérimental situé à Gerrots, relayé par un rucher secondaire à Goustranville, a commencé à se concrétiser au cours de l'année passée.

*Rappel : Le but est de sensibiliser les apiculteurs locaux à la protection de l'abeille noire dans un rayon de 10 km autour de Gerrots, en privilégiant l'espèce régionale dans leurs colonies, mieux adaptée à notre climat et moins sensible aux maladies.* L'AMD est encore en phase de constitution d'une section apicole qui aura la charge de participer à la gestion des ruchers dès mars 2024. Ses membres pourront bénéficier d'une formation par un apiculteur professionnel. Que vous soyez débutant ou déjà pratiquant, si vous êtes intéressé pour prendre part à ce projet, contactez Bruno Frémont au 06 16 74 13 58 ou [fremont.bruno@free.fr](mailto:fremont.bruno@free.fr)



## FERMETURE DE LA MAISON DES MARAIS

Une page se tourne avec la fermeture définitive de la Maison des marais à Saint-Samson à compter du 31/12/23. Cette décision a été prise par le Conseil d'Administration en septembre dernier dans le but d'alléger les charges de l'association. En effet, son coût de fonctionnement de 1200 euros par an devenait difficile à justifier au regard des moyens financiers de l'association et d'un usage de plus en plus réduit. Le local ne servait plus qu'à du stockage de matériel et de documentation ainsi qu'aux réunions de l'AMD hors période hivernale. Le projet initial de faire de ce bâtiment, loué à la mairie de Saint Samson depuis 2014, un ancrage physique de l'AMD ainsi qu'un lieu d'information et d'animation au cœur des marais s'achève donc avec regrets. Nous remercions vivement la mairie de Troarn/Bures-sur-Dives de nous mettre à disposition un local de stockage dans l'ancienne mairie de Bures en contrepartie.

### Pour nous contacter :

Siège social : Les Amis des Marais de la Dives—Mairie—place Paul Quellec - 14670 TROARN

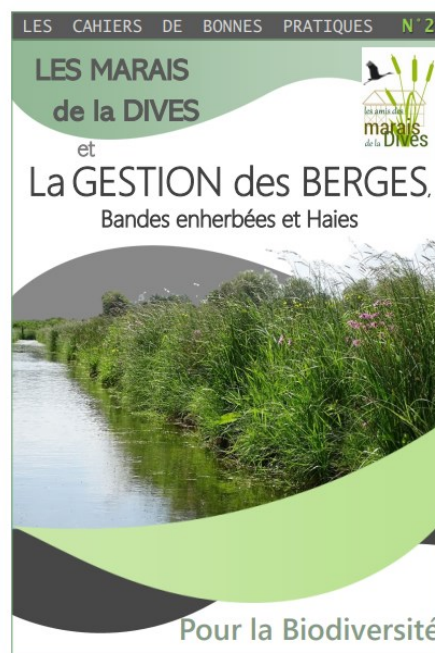
Email : [amdives14@gmail.com](mailto:amdives14@gmail.com) — Tél : 06 89 19 05 99

Page Facebook : <https://www.facebook.com/amisdives/>

Site Internet : [www.amdives14.com](http://www.amdives14.com)

## NOUVELLE PUBLICATION DE L'AMD

Edition du Cahier de bonnes pratiques n°2 « **Gestion des berges, bandes enherbées et haies** » destiné aux propriétaires et gestionnaires des marais afin de leur permettre de contribuer à la préservation de la biodiversité (téléchargeable sur le site de l'AMD).



## INFOS PRATIQUES

### Chasse au gibier d'eau :

Fermeture le **31 janvier à 17h** sur les plans d'eau et marais en domaine terrestre.

**Pêche dans les marais et la Dives** : ouverture le **9 mars** de la pêche en **1ere catégorie** (l'Ancre, la Dorette et la Muance). Ouverture le **28 avril de la 2eme catégorie** (la Dives et les canaux). Brochet et tous poissons blancs ainsi que la truite de mer, exclusivement sur la Dives "classée" rivière poissons migrateurs.

## NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Le 3 février** : Journée Mondiale des Zones Humides à la réserve de Saint-Samson – observation des oiseaux

- **Le 9 mars** : Atelier avec Matthieu PHILIBERT au Jardin des Marais à Roncheville (BAVENT) : « Le Saule, arbre des zones humides »

- **Le 23 mars** : Atelier avec Matthieu PHILIBERT au Jardin des Marais à Roncheville (BAVENT) : « L'Arbre têtard, l'arbre paysan »

- **Le 6 avril** : Conférence sur les mammifères marins et terrestres avec le Groupe Mammalogique Normand et l'AMD à la Sall'in à Cabourg

- **Le 20 avril** : inauguration du rucher communal et sortie nature dans les marais à Goustranville

- **Le 18 mai** : sortie nature dans les marais à Janville

- **Le 1er juin** : Journée des Marais à Victot-Pontfol

*Programme avec détails téléchargeable sur notre site.*